L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 16 JANVIER 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 16 JANVIER 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse d'Encan Ancrade.

PAR LE SHÉRIF—Plusieurs propriétés améliorées et de choix, dans les 1er, 2ème et 3ème districts.

Bourse d'Encan St-Charles.

PAR JAS. P. GUINAULT—Maison double en briques rue de Chartres, Nos. 375 et 377—Magasin et résidence en briques à trois étages, formant encoignure aux rues Vieille-Levée et Quartier.—Vente positive, charmante résidence rue Dauphine, No. 409, près de la Place Washington. Aussi, le terrain vacant attenant à la propriété.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Propriété améliorée de valeur, dans le Premier District, rue du Bassin, entre les rues Julie et Girod; rue Girod, entre les rues du Bassin et Franklin.

La gelée et la canne à sucre, en Louisiane.

Il règne, à la Nouvelle-Orléans et dans nos campagnes, dans le monde commercial et dans le monde agricole, une vive anxiété, causée par les froids intenses, presque sibériens, que nous venons d'avoir. L'industrie sucrière est un de nos meilleurs revenus—on pourrait dire notre premier gagne-pain. Il est donc tout naturel que l'on se demande, avec une inquiétude qui ne semble que trop justifiée, si les cannes, tout dernièrement ensemencées, si les souches de première ou de seconde année, ont été gravement atteintes par les récentes gelées qui, paraît-il, ont pénétré le sol jusqu'à plusieurs pouces de profondeur. Nous avons cédé, à l'émotion générale et cherché à nous rendre compte de la situation. Nous avons interrogé bon nombre de planteurs sucriers, bon nombre de courtiers de sucre, tous hommes pratiques, parfaitement compétents, tous également intéressés au succès de la prochaine récolte.

Personne n'ignore qu'aux découragements qui étaient bien motivés par de fréquents insuccès et, principalement, par une baisse effroyable des prix de vente—a succédé une confiance basée sur une récolte d'une abondance et d'une qualité inespérées autant que sur une très heureuse hausse des produits sur les différents marchés du globe. Nous insisterons plus sur les résultats. Après une courte indécilité à la culture de la canne, on est revenu franchement à elle, cette année, et l'ensemencement en a été considérable. Si, par conséquent, souches anciennes et semence nouvelle étaient attaquées sérieusement et frappées de stérilité, il faudrait nous attendre, l'automne prochain, à un véritable désastre; le coup porté à l'Etat et à l'industrie serait terrible, peut-être irréparable.

Où donc en sont les choses, et, au lendemain même de ces gelées, y a-t-il moyen de calmer absolument toutes les anxiétés, de rassurer complètement les esprits? Nous ne le croyons pas. Il est trop tôt pour porter un jugement définitif, et les rapports venus des campagnes sont encore trop rares.

Parmi les planteurs, les avis sont partagés; il y a les pessimistes et les optimistes, et les décisions, de part et d'autre, dépendent plus de la nature des caractères que de la portée des observations. Les uns voient l'avenir sous des couleurs sombres, et nous devons déclarer que c'est le petit nombre; pour les autres, c'est-à-dire pour la majorité, l'horizon est plein de promesses; et, avec toute la réserve que nous commande une situation soumise aux mille et un caprices d'un climat inconstant, nous nous croyons autorisés à dire que ces derniers semblent avoir raison.

D'abord, on a reçu, en ville, à la Bourse au Sucre et ailleurs, des nouvelles, sans doute, peu nombreuses, mais excellentes. Plusieurs planteurs ont fouillé le sol; ils ont examiné les souches et le plant; ils ont, disent-ils, trouvé le tout intact. On la gelée n'est pas allée jusqu'à la racine et à la semence, ou elle n'a en d'action ni sur l'une ni sur l'autre. Le fait peut paraître étrange, au premier abord; aux yeux des hommes compétents, il est naturel.

On sait qu'autour de chaque souche, il se forme toujours une sorte de petit monticule, d'une certaine hauteur, que l'on a grand soin d'entretenir; la sûreté de la racine en dépend. Cette racine se trouve donc enfoncée à une certaine profondeur; il faut que la gelée pénètre bien avant dans le sol, pour arriver jusqu'à elle.

Supposons-la après cela en d'automne et un commencement d'hiver, comme ceux de la saison présente. En se produisant subitement, elle forme une croûte à la surface. Plus la terre est vivement saisie, plus cette croûte se durcit; elle sert, en quelque sorte, de préservatif à la racine contre les attaques subséquentes du froid, en cas qu'il continue à sévir.

Il n'est pas de même dans les automnes humides comme, par exemple, ceux de 1878 et de 1881. L'eau, en pénétrant profondément dans le sol, en le désagrégeant, le rend accessible à l'action de l'air extérieur. Dans ces conditions, vienne une gelée intense, comme celle de la semaine dernière, souches et cannes courent un danger extrême. Le froid les saisit, les tue, les stérilise; c'en est fait de la récolte suivante. Telles sont les conditions dans lesquelles s'étaient faits la récolte et l'ensemencement, à la fin de 1878; aussi le rendement, qui n'a'l'a donné 213,000 boucauts, cette année-là, est tombé, en 1879, à 170,000 boucauts.

Mêmes phénomènes en 1880 et 1881. En 1880, la récolte est bonne, elle s'élève à 220,000 boucauts, mais elle s'opère au milieu de la saison la plus humide qu'il y ait eu, de mémoire de planteur. Les froids surviennent, entrent profondément dans la terre humide, attaquent les racines et le plant et, de 213,000 boucauts, la récolte tombe à 123,000. Ce fut, on doit se le rappeler encore, une véritable calamité.

Les conditions sont diamétralement opposées, à l'heure qu'il est; c'est après une sécheresse d'une durée tout à fait exceptionnelle, que le froid s'est abattu sur le sol, qui lui a offert une résistance toute naturelle.

Les automnes doux et humides offrent des dangers toujours graves. La demi-chaleur presque printanière de l'atmosphère, jointe à l'humidité du sol, active la végétation, lui donne une grande précocité—de sorte que quand la gelée arrive et pénètre jusqu'à la souche et au plant, elle rencontre une sève déjà en mouvement; elle trouve, au-dessus de la racine, le long de la canne couchée sous la terre, des bourgeons, des pousses naissantes d'une tendresse extrême. Il ne lui faut ni grand temps ni grand effort pour arrêter et tarir cette sève, pour tuer ou brûler, comme on dit, ces pousses. C'est une récolte perdue.

Cette fois, au contraire, l'automne a été presque constamment frais, si non tout à fait froid. Il a, surtout, été exempt de pluie. Ce qui nous disons, ici et si vrai, que—phénomène rare—ou a vu, dans nos campagnes de la région sucrière, en novembre, en décembre même, des chemins d'où s'élevait une poussière qui suffoquait les voyageurs. Mais ces petits inconvénients étaient largement compensés par les avantages d'une roulaison qui avait lieu dans de circonstances merveilleusement favorables. On sait le résultat; il a dépassé toutes les espérances.

Eh bien, cette sécheresse, cette fraîcheur, ont été deux facteurs bienfaisants dans la situation actuelle; elles avaient retardé les commencements de la végétation. Le froid n'a pu affecter ni la sève ni les pousses naissantes qui n'existaient pas; elle ne s'est attaquée qu'à une matière inerte, sans vie; son action est restée à peu près stérile.

Il y a donc des raisons de croire que la récolte prochaine, loin d'être mauvaise, aura, au contraire, de très-beaux résultats.

Un vieillard, d'une grande compétence et d'une très longue expérience dans le commerce du sucre, se reportait hier, devant nous, à une époque bien éloignée; il rappelait de vieux souvenirs. Les choses, disait-il, se sont passées exactement de même, dans l'année 1852 à 1853; même série de phénomènes atmosphériques et météorologiques; roulaison et ensemencement faits dans des conditions absolument semblables, suivis de gelées aussi fortes, et à la même époque. Il en est résulté une magnifique récolte, dans l'automne de 1853.

Nous devons ajouter, en terminant, que ce qui précède a été écrit presque sous la dictée d'hommes du métier, par conséquent, d'une compétence incontestable.

Mlle Marie Joséphine Thiéry, fille aînée de Charles Thiéry et de Catherine Dijmon, est morte, le 12 du courant, à Covington, Louisiane.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de notre sympathie. Sa douleur est partagée par tous ceux qui ont connu la charmante jeune fille.

Nos remerciements à M. Richard Frotscher, rue Dumaine, 15 et 17, Nlle-Orléans, pour un exemplaire de son almanach et de son manuel du jardinier—ouvrage destiné aux Etats du Sud.

MM. E. Forgeot & Cie, cultivateurs et marchands-grainiers, 6 et 8, Quai de la Mégisserie, Paris, nous envoient, par l'entremise de M. H. Farjas, rue de la Commune, 177, Nlle-Orléans, un catalogue que les amateurs de graines potagères, de fleurs et de racines fourragères feraient bien de consulter.

MM. les Editeurs de l'*Abeille* :

De 1854 à 1859, nous avons connu, près de Mansura, Louisiane, un Indien Chactas, propriétaire d'un petit lot de trois arpents, que l'on avait toujours cultivé comme il suit : On coupait le riz de nos meilleurs revenus—on pourrait dire notre premier gagne-pain. Il est donc tout naturel que l'on se demande, avec une inquiétude qui ne semble que trop justifiée, si les cannes, tout dernièrement ensemencées, si les souches de première ou de seconde année, ont été gravement atteintes par les récentes gelées qui, paraît-il, ont pénétré le sol jusqu'à plusieurs pouces de profondeur. Nous avons cédé, à l'émotion générale et cherché à nous rendre compte de la situation. Nous avons interrogé bon nombre de planteurs sucriers, bon nombre de courtiers de sucre, tous hommes pratiques, parfaitement compétents, tous également intéressés au succès de la prochaine récolte.

Personne n'ignore qu'aux découragements qui étaient bien motivés par de fréquents insuccès et, principalement, par une baisse effroyable des prix de vente—a succédé une confiance basée sur une récolte d'une abondance et d'une qualité inespérées autant que sur une très heureuse hausse des produits sur les différents marchés du globe. Nous insisterons plus sur les résultats. Après une courte indécilité à la culture de la canne, on est revenu franchement à elle, cette année, et l'ensemencement en a été considérable. Si, par conséquent, souches anciennes et semence nouvelle étaient attaquées sérieusement et frappées de stérilité, il faudrait nous attendre, l'automne prochain, à un véritable désastre; le coup porté à l'Etat et à l'industrie serait terrible, peut-être irréparable.

Où donc en sont les choses, et, au lendemain même de ces gelées, y a-t-il moyen de calmer absolument toutes les anxiétés, de rassurer complètement les esprits? Nous ne le croyons pas. Il est trop tôt pour porter un jugement définitif, et les rapports venus des campagnes sont encore trop rares.

Parmi les planteurs, les avis sont partagés; il y a les pessimistes et les optimistes, et les décisions, de part et d'autre, dépendent plus de la nature des caractères que de la portée des observations. Les uns voient l'avenir sous des couleurs sombres, et nous devons déclarer que c'est le petit nombre; pour les autres, c'est-à-dire pour la majorité, l'horizon est plein de promesses; et, avec toute la réserve que nous commande une situation soumise aux mille et un caprices d'un climat inconstant, nous nous croyons autorisés à dire que ces derniers semblent avoir raison.

D'abord, on a reçu, en ville, à la Bourse au Sucre et ailleurs, des nouvelles, sans doute, peu nombreuses, mais excellentes. Plusieurs planteurs ont fouillé le sol; ils ont examiné les souches et le plant; ils ont, disent-ils, trouvé le tout intact. Ou la gelée n'est pas allée jusqu'à la racine et à la semence, ou elle n'a en d'action ni sur l'une ni sur l'autre. Le fait peut paraître étrange, au premier abord; aux yeux des hommes compétents, il est naturel.

On sait qu'autour de chaque souche, il se forme toujours une sorte de petit monticule, d'une certaine hauteur, que l'on a grand soin d'entretenir; la sûreté de la racine en dépend. Cette racine se trouve donc enfoncée à une certaine profondeur; il faut que la gelée pénètre bien avant dans le sol, pour arriver jusqu'à elle.

Supposons-la après cela en d'automne et un commencement d'hiver, comme ceux de la saison présente. En se produisant subitement, elle forme une croûte à la surface. Plus la terre est vivement saisie, plus cette croûte se durcit; elle sert, en quelque sorte, de préservatif à la racine contre les attaques subséquentes du froid, en cas qu'il continue à sévir.

Il n'est pas de même dans les automnes humides comme, par exemple, ceux de 1878 et de 1881. L'eau, en pénétrant profondément dans le sol, en le désagrégeant, le rend accessible à l'action de l'air extérieur. Dans ces conditions, vienne une gelée intense, comme celle de la semaine dernière, souches et cannes courent un danger extrême. Le froid les saisit, les tue, les stérilise; c'en est fait de la récolte suivante. Telles sont les conditions dans lesquelles s'étaient faits la récolte et l'ensemencement, à la fin de 1878; aussi le rendement, qui n'a'l'a donné 213,000 boucauts, cette année-là, est tombé, en 1879, à 170,000 boucauts.

Mêmes phénomènes en 1880 et 1881. En 1880, la récolte est bonne, elle s'élève à 220,000 boucauts, mais elle s'opère au milieu de la saison la plus humide qu'il y ait eu, de mémoire de planteur. Les froids surviennent, entrent profondément dans la terre humide, attaquent les racines et le plant et, de 213,000 boucauts, la récolte tombe à 123,000. Ce fut, on doit se le rappeler encore, une véritable calamité.

Les conditions sont diamétralement opposées, à l'heure qu'il est; c'est après une sécheresse d'une durée tout à fait exceptionnelle, que le froid s'est abattu sur le sol, qui lui a offert une résistance toute naturelle.

Les automnes doux et humides offrent des dangers toujours graves. La demi-chaleur presque printanière de l'atmosphère, jointe à l'humidité du sol, active la végétation, lui donne une grande précocité—de sorte que quand la gelée arrive et pénètre jusqu'à la souche et au plant, elle rencontre une sève déjà en mouvement; elle trouve, au-dessus de la racine, le long de la canne couchée sous la terre, des bourgeons, des pousses naissantes d'une tendresse extrême. Il ne lui faut ni grand temps ni grand effort pour arrêter et tarir cette sève, pour tuer ou brûler, comme on dit, ces pousses. C'est une récolte perdue.

Cette fois, au contraire, l'automne a été presque constamment frais, si non tout à fait froid. Il a, surtout, été exempt de pluie. Ce que nous disons, ici et si vrai, que—phénomène rare—ou a vu, dans nos campagnes de la région sucrière, en novembre, en décembre même, des chemins d'où s'élevait une poussière qui suffoquait les voyageurs. Mais ces petits inconvénients étaient

Lettre de Paris.

(Correspondance particulière de l'ABEILLE.)

Paris, 1er janvier 1886.

LE NOUVEL AN EN FRANCE.

Ce n'est certes pas la dernière semaine de 1885 qui a été stérile en incidents. Après la Chambre des Députés, le Sénat a voté les crédits du Tonkin en deux temps et trois mouvements, c'est à dire dans une demi-séance. Le Congrès tenu à Versailles, deux jours après, a rassemblé, pendant les premières heures, à un *meeting* de collégiens, et encore beaucoup d'élèves de nos lycées en remontrement, pour la tenue, à ceux de nos honorables de droite et de gauche qui se sont renvoyé, deux heures durant, les injures et les invectives les plus déplorables.

La droite a voulu protester contre l'absence de 22 députés conservateurs évincés du Parlement par des invalidations, mais le président, M. Le Royer, a fait garder et défendre l'accès de la tribune par une forte escouade d'huissiers. Cette protestation, pas plus que celle de M. Michelin, député de Paris, méconnaissant les droits électoraux du Congrès, n'a été admise. Finalement, M. Jules Grévy a obtenu au premier tour 457 voix, soit la majorité absolue, mais tout juste.

En effet, d'après la Constitution de 1875, le nombre des sénateurs est de 300 et celui des députés 584. La majorité absolue est donc de 443, d'où il faut reconnaître que M. Grévy a eu quatorze voix de majorité. Cent soixante voix se sont portées sur le nom de M. Brisson et celui de M. Floquet. La droite des deux Chambres s'est abstenue en masse.

Dans l'intervalle d'une semaine à l'autre, on a connu le résultat des élections de Paris. La liste radicale a passé, haut la main, comme une protestation du corps électoral parisien contre le vote des crédits du Tonkin.

Le nouveau septennat de M. Grévy commence donc avec l'année. Les circonstances sont loin d'être les mêmes qu'en 1879. Jamais le commerce et l'industrie, à Paris notamment, n'ont traversé de crise comparable à celle qui sévit à l'heure actuelle. Le commerce de la capitale vit de fêtes et de luxe; or la parcimonie bien connue du chef de l'Etat ne donne, sous ce rapport, l'exemple ni aux ministres ni aux grands personnages, dont les hôtels restent clos. C'est ainsi qu'il n'y aura pas de bal à l'Elysée avant le 15 février.

Un comité de citoyens et de journalistes a essayé d'organiser une série "de fêtes du commerce et de l'industrie" pour donner au négoce parisien son aliment habituel. Il faut reconnaître que la première tentative : le bal de souscription donné au Tribunal de commerce, n'a pas eu le résultat désiré.

LE DÉSARROI.

Notre correspondant ne s'était pas trompé en prédisant que la France passerait le premier janvier en pleine crise ministérielle.

Le lendemain du Congrès, M. Brisson et ses collègues ont adressé leurs démissions au président de la République qui, d'abord refusées, mais le cabinet a insisté, ne trouvant pas pour gouverner, que la majorité obtenue dans la discussion sur le Tonkin fût assez forte. En effet, des rectifications tardives ont encore diminué de trois unités les quatre voix de majorité du 24 décembre.

Les réceptions officielles du jour de l'an à l'Elysée ont présenté, naturellement, une grave lacune, car la session du ministère n'est envisée par aucun des hommes politiques en vue. M. de Freycinet a été vivement sollicité par M. Grévy, mais l'ancien ministre des affaires étrangères ne montre aucun enthousiasme. M. Clémenceau ne trouvant pas le fruit assez mûr pour être cueilli, préfère son tôle irresponsable de *leader* de l'extrême gauche. Quant à M. Floquet, il hésite, et pour cause, à descendre de son fauteuil de la Chambre des députés. L'impopularité stérile que s'est attirée M. Brisson ne semble pas faite pour l'attirer. La question est de savoir si M. Floquet, ne cédera pas à son amour du clinquant et du panache. Il apprécie tout comme un autre les avantages de cette position neutre qui lui permet de ne pas se compromettre et s'attendre son heure; mais avec lui, il faut compter avec ce besoin de pérorer, de jouer un rôle et de remplir la scène. Le président est un personnage muet; M. Floquet sent gronder en lui des discours ajournés qui étouffent. A garder ainsi le silence, il croit déchoir; peut-être sera-t-il victime d'un accès d'éloquence.

Evidemment, le câble aura pour vous dénoué cette question vraiment un letter. Vaut de la cloire, je désire insister sur la caractéristique des étrennes officielles en France.

LES DÉCORATIONS DU PREMIER JANVIER.

Avec l'ouverture de l'année, la plupart des bononnières administratives entrent en pleine floraison. Une multitude d'éclosions d'un rouge très recherché se signalent sur les habits noirs des fontionnaires. Pendant trois jours, les pleines colonnes de l'*Officiel* sont inondées d'un déluge de décorations, au point que l'on se demande s'il existe, dans les administrations publiques, quelque personnage, si mince soit-il, privé du ruban rouge.

Le défilé commencé par des militaires de tout grade, dont beaucoup, si l'on s'en rapporte à l'impressions causée par une interminable énumération, semblent avancer dans l'Ordre national à l'ancienneté. Parfois aussi, après les officiers supérieurs et les officiers subalternes, vient le nom d'un humble, d'un vaillant: un caporal clairon de zouves par exemple, du corps du Tonquin. En voilà un, sans doute, qui ne doit pas "l'étoile des braves," à de simples relations mondaines. Ce sont ces héros obscurs qui, payant leur distinction de leur sang, jettent sur la Légion d'honneur le lustre dont les autres bénéficient.

Après viennent le personnel de tous les ministères possibles. L'arrière-garde est occupée par les journalistes opportunistes et les électeurs influents auxquels est due quelque reconnaissance dans la dernière campagne d'octobre. Une décoration d'Isnime de lettres toutefois à signaler: Théodore de Banville, nommé officier de la Légion d'Honneur. Il est vrai qu'il s'agit là d'une gloire littéraire qui n'avait pas besoin de la rosette pour voir augmenter son incontestable prestige.

J. MICHEL.

Quel est le propriétaire qui ne voit avec poine les pierres humides du soubassement de sa maison s'affriter sous l'action atmosphérique, les grilles en fer s'en aller en écailles de rouille, les bois se pourrir? Signalons à son intention une peinture préservatrice du bois, de la pierre et des métaux, très employée en Allemagne. C'est tout simplement un mélange du limaille de fer extrêmement fine et de vernis à l'huile de lin auquel on ajoute quelquefois un peu de vernis d'ambre sans siccatif. Deux ou trois couches de cet enduit, et la pierre ne prend plus d'humidité, le bois ne s'altère plus et le fer défie la rouille. Du moins on l'affirme.

Tandiz que M. Pasteur continue ses expériences de traitement de la rage par des inoculations de virus rabique, à Nantes, France, deux médecins distingués, les docteurs Barthélemy et Viaud-Grand-Marais, expérimentent toujours, dans les mêmes cas, le *Hoang-Nan*, plante originaire du Tonkin.

Les missionnaires et les médecins de la marine, témoins ou acteurs des cures merveilleuses obtenues avec cette liane, au Tonkin, ou ont propagé l'usage dans les colonies françaises, les Indes et jusqu'aux Antilles. En France, son introduction date de 1875. Elle est due à Mgr Gauthier, vicaire apostolique du Tonkin méridional.

L'efficacité de cette plante comme remède préventif de la rage chez les personnes mordues par des chiens enragés, ne semble pas douteuse, car sur vingt personnes mordues et traitées par les *Hoang-Nan*, depuis 1882, par les docteurs Barthélemy et Viaud, aucune n'a été atteinte de rage.

Le docteur Fauconneau Dufresne, l'éminent spécialiste pour les maladies du foie et du pancréas, vient de mourir à Chateauroux, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Le Conseil municipal de Paris vient de décider, sur la proposition de M. Millerand, la création d'un cours d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne. Il a voté, pour cet objet, un crédit de douze mille francs, mis à la disposition de la Faculté des lettres.

Cet enseignement serait, dit-on, confié à M. Aulard, auteur de nombreux travaux historiques sur la Révolution.

Nous avons déjà appelé l'attention sur le phénomène curieux de l'audition colorée. M. le docteur Lauret, de Montpellier, France, vient de signaler quelques cas nouveaux. Un homme de cinquante ans, ancien officier, n'entend aucun son sans qu'il perçoive en même temps une couleur. Quand on parle, il voit briller autour de lui différentes teintes. Ce sont les voyelles qui l'impressionnent le plus. Pour les sons musicaux, si l'on passe des notes basses aux notes hautes, la couleur varie du marron foncé au jaune paille et même au blanc. Dans la conversation courante, le timbre de la voix de la personne qui parle détermine chez le sujet une sensation de teinte uniforme, variable pour chaque timbre de voix et sur laquelle se détachent les couleurs propres à chaque voyelle.

Par un hasard assez singulier, la femme de ce sujet éprouve des sensations lumineuses analogues; et leur jeune enfant, soit par hérédité, soit par habitude d'entendre les appréciations de ses parents sur la couleur des sons, possède aussi l'audition colorée. La couleur perçue chez le mari et chez la femme n'est pas la même. *A, o, u*, je vois du noir, du rouge, du bleu, dit le mari;—point, réplique la femme, je vois du marron, du jaune et du lilas. On ne s'accorde pas du tout sur ce point. Enfin, chez le mari, la sensation colorée est constamment matérialisée, *extériorisée*. Il rapporte l'image colorée à une distance de 1 à 2 mètres, quelle que soit la distance à laquelle on lui parle.

M. Lauret a constaté aussi un peu d'audition colorée chez un jeune avocat. A l'audience, ce jeune homme voit quelquefois toutes les couleurs, mais les voyelles seules provoquent une impression colorée très nette. *U'u* est rouge, l'e jaune, l'i noir, *l'o* blanc, l'*u* bleu; les teintes ne sont pas les mêmes que pour l'officier qui voit l'*a* noir, l'e jaune pâle sale, l'e bleu de ciel clair, l'i blanc, l'o rouge, l'a bleu verdâtre.

L'audition colorée est restée jusqu'ici sans explication satisfaisante.

"Dans un article paru en mai dernier, nous disions qu'un nombre des reliques historiques que possède le Seine-Inférieure, il fallait ajouter l'épée de Charles XII, qui se trouve en la possession d'un honorable ecclésiastique, M. l'abbé Borély, curé de Jarcy, dit le *Nouvelliste de Rouen*, France.

"Nous apprenons qu'on a commencé, en Suède, les démarches nécessaires pour l'acquisition de cette épée. M. W. Gleerup, ami particulier du grand chambellan du roi Oscar, a réussi à intéresser à cet achat d'une relique nationale le directeur des antiquités de la Suède, M. le docteur Hans Hildebrand.

"Celui-ci demande: un dessin très exact de l'épée; une note établissant l'authenticité et la copie fidèle des inscriptions, s'il en existe sur l'arme.

"Nous avons dit que de chaque côté de la lame, le fabricant Olones, qui a signé cette épée, a ciselé le profil du roi de Suède.

"Nous pouvons ajouter que M. l'abbé Borely — qui tient cette arme de son frère, M. Borely, autrefois conservateur du musée de Picardie à Amiens, et aujourd'hui archiviste de la ville du Havre — a entre les mains un acte établissant son authenticité indiscutable. Il résulte de cette pièce que l'épée que possède M. l'abbé Borély est bien celle que Charles XII portait à la bataille de Pultawa, qu'elle fut vendue en 1806 par le roi de Prusse, à court d'argent, et achetée par un émigré, le chevalier d'Orny.

"On sait que l'habit que Charles XII portait à Pultawa, conservé par les soins du colonel Rosen, qui le suivit à Bender, se vendit à Edimbourg 22,000 livres sterling, soit cinq cent soixante-un mille francs!

"Il sera intéressant de savoir qui l'emportera sur le marché de la curiosité, de l'habit du vaincu de Pultawa ou de l'épée du vainqueur de Nanya."

Tous les jours on invente de nouveaux composés pour imiter l'or. L'alliage suivant a tout à fait l'aspect du métal précieux: 16 parties cuivre, 1 zinc, 1 platine. Se défier toutefois de certains objets que l'on rapporte l'Amérique et qui sont fabriqués avec un alliage qui a toute l'apparence de l'or. La composition de cet or américain est la suivante: Argent 2.48, platine 32, cuivre 65.50. L'acide nitrique bouillant, même quand son action est prolongée, n'a aucune influence sur cet alliage dont le poids se rapproche du reste de celui de l'or.

Emile Corra écrit, dans l'*Evénement* de Paris, du 31 décembre:

Notre article sur la béatification de Jeanne d'Arc nous a valu un certain nombre de lettres approuvant l'idée que nous avons émise d'instituer des cérémonies annuelles, patriotiques et populaires dans toutes les villes que la libératrice de la France, au quinzième siècle, a sanctifiées par sa présence ou par ses actes. Nous croyons devoir, tout spécialement, donner la publicité à la lettre de M. Bastien, adjoint au maire de Vaucouleurs, qui a bien voulu, sur notre demande, nous adresser tout un projet de commémoration qu'il a depuis longtemps conçu.

Ce projet concerne non seulement Vaucouleurs, mais tous les lieux analogues.

Un voici les conclusions:

"En résumé, voici ce que je voudrais, dit M. Bastien:

"1o. Acquérir tout ce qui se rattache au souvenir de Jeanne d'Arc;

"2o. Restaurer et entretenir les ruines des monuments qu'elle a habités;

"3o. Faire annuellement, dans tous ces endroits, une fête nationale qui, je l'espère, se célébrerait peu à peu dans toute la France.

"Voici, selon moi, comment on pourrait réaliser ce programme:

"1o. Jeanne d'Arc est une patriote guerrière; pourquoi n'en ferions-nous pas la patronne des sociétés de tir, dont tous les adhérents sont des patriotes et qui n'ont tous, comme Jeanne d'Arc, qu'une pensée, la gloire de la patrie?

"La Ligue des patriotes pourrait nous apporter un contingent d'hommes de cœur et d'action;

"2o. Faire continuellement, à l'aide de la presse, une propagande en faveur de Jeanne d'Arc, afin de stimuler les indifférents;

"3o. Editer une *Histoire illustrée de Jeanne d'Arc*, augmentée d'une sorte de guide des lieux qui la rappellent;

"4o. Organiser des souscriptions permanentes pour nous procurer les ressources nécessaires;

"5o. Enfin, créer un comité de direction."

Nous livrons le projet de M. Bastien à l'appréciation de ceux qu'il aspire à grouper; nous ne doutons pas qu'ils lui fassent bon accueil; mais il est essentiel que la commémoration de Jeanne d'Arc, partout où elle s'effectuera, soit purement spontanée, populaire et dégagée, autant qu'il est possible, des lieux officiels; les fêtes y gagneront en dignité et en moralité.

Dans ces conditions, notre concours personnel et celui de l'*Evénement* sont entièrement acquis à tous les patriotes qui, dans ce sens, se proposeront de mettre comme il convient en lumière la figure de l'illustre héroïne et d'inaugurer avec elle la fête de la Patrie française.

Le *Journal officiel* a promulgué, le 30 décembre, la loi approuvant la convention monétaire conclue à Paris, le 6 novembre 1885, entre la France, la Grèce, l'Italie et la Suisse, ainsi que l'acte additionnel signé à Paris, le 12 décembre 1885, entre ces puissances et la Belgique.

Un détail sur M. Grévy.

Sait-on, dit le *Figaro*, quelles sont les décorations étrangères qui lui ont été données depuis le 30 janvier 1879, date à laquelle il est entré à l'Elysée?

M. Grévy est grand-croix du Cruzaro (Brésil), des Séraphins (Suède), de l'Etoile de Roumanie, de l'Ordre de Léopold (Belgique), de l'Osmanié (Turquie), de l'ordre de l'Epée (Portugal), du Chrysanthème (Japon), de l'Ordre du Sang (Turquie), du Lion et du Soleil (Perse), de l'Aigle blanc (Serbie), et de l'Eléphant Blanc de Siam.

On voit que l'Orient a été particulièrement aimable pour le président de la R. F.

Le Japon, les Indes, le royaume de Siam ont été prodigues! mais les grandes puissances ont montré plus de réserve.

M. Grévy, cependant, est aussi chevalier de la Toison d'Or.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier marchand-tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.

Un mandat de poste de cinq centimes.

C'est en Italie qu'on a vu cette rareté: un mandat de poste de cinq centimes, adressé par un monsieur de Bologne à un huissier. Ce monsieur devait 45 centimes à l'huissier, et voici le calcul qu'il fit: vingt centimes pour le mandat; vingt centimes pour le timbre-poste, à l'huissier il ne devait rester que cinq centimes.

Décédé ce matin, à 12.45, à l'âge de 80 ans et demi, ANTOINE SARRAT, natif de Marmande, France. Ses amis et connaissances et ceux de son fils Belmont Sarrat, et des familles Dubuch, Riffiard, Joubert et Stone sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, 16 janvier 1886, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 97 rue Dumaine, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Décédée hier, 15 courant, à 6 heures du soir, Mme VICTOIRE ARNAUD, épouse de P. P. Chabert, âgée de 73 ans, née à Toulon, Département du Var, France. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue St Ferdinand No 28, entre Chartres et Décatur.

De la part de son époux et de ses enfants.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédée hier soir, à 6 heures, à l'âge de 73 ans, dame VICTOIRE ARNAUD, native de Toulon, épouse de P. P. Chabert, ex-collecteur et ex-administrateur.

MM. les membres de la Société sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 28 rue St Ferdinand, entre Decatur et Chartres.

Par ordre du Président,

J. LEBLANC.

L. SIMON, Secrétaire.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1886.—A une élection pour Directeur de cette banque, qui a eu lieu le 12 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante:

T. Prudhomme.	H. R. Gogreve.
John F. Kranz	N. Miller.
Morris Schwabacher.	Henry Gardes.
Henry Abraham.	J. C. Denis.

John T. Moore, Jr.

Et, à une réunion de la Direction, qui a eu lieu le jour du roi Oscar, a réussi à se faire réélire Président à l'unanimité.

J. L. BERCIER, Caissier.

16 jan—7f

H. F. ONNEN,
Au coin Royale et St Louis, et 45 rue des Ursulines.

VENDRA à partir d'AUJOURD'HUI, pour faire place aux marchandises pour la saison d'été

Tout son stock de Merceries,
—ET—
d'ARTICLES de FANTAISIE

ainsi que tous les ARTICLES pour HOMMES, telsque CHEMISES blanches et couleur, FAUX COLS, CRAVATES, BRETELLES, CHAUSSETTES, PARAPLUIES, etc., **aux prix coûtants.** Une OCCASION RARE pour faire vos achats avec peu de monnaie. Ne manquez pas d'y aller.

22nov—6mDim Mar J

PIANOS PLEYEL

Nouveau modèle venant d'être reçus

LOUIS GRUNEWALD, 18 rue Baronne, vient de recevoir par le steamer NANTES un grand choix des célèbres pianos Pleyel. Ces instruments sont si bien connus en Louisiane et ont une si grande vogue qu'il serait oiseux d'en faire ressortir les remarquables qualités. Nous dirons simplement que ce sont pour notre climat les meilleurs pianos, et ceux, en même temps, qui durent le plus longtemps."

Le fabricant en fait maintenant d'un modèle nouveau et qui a leur pouvoir de résistance joignant l'élégance. Louis Grunewald les vend à très bon marché et à des conditions fort avantageuses. Venez les voir à son magasin. Vous pourrez vous y procurer un bon piano à bas prix. 16 janv—2f

ANTOINE CHEVALIER,
No 35 rue Toulouse et No 263 rue Commun.

(CEMENT WORKS) Seul entrepreneur de travaux nouvelles. Exécute toutes sortes de travaux en ciment ainsi que grottes, rocailles, vases, tuyaux, bordures de bassins, balustres, couverture de mure, encadrement, tôles de cheminées, écussons et bas reliefs. Prix modérés

28 nov—3m sam dim mar

Avis.

LES souscripteurs de l'Asile de la Société de l'Asile des Orphelines sont priés de se réunir SAMEDI, 16 janvier 1886, pour élire un Conseil de Direction pour l'année courante. La réunion aura lieu à l'Asile Povdras, rue Magazine, entre Peters Avenue et la rue Laurel, de midi à 2 heures de l'après-midi.

E. E. HODGSON, Secrétaire.

6janv—10f

Compagnie d'Assurances du Sud,
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Troisième Etat de Situation.

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885:

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$247,415 87
Sur risques de rivière	10,104 60
Sur risques de mer	9,398 08
	$266,922 54
Ajoutez:	
Primes non échues de 1884	49,279 56
Total primes	$316,202 40
Ajoutez:	
Intérêt et escomptes	20,543 31
Sauvetage	119 60
	20,663 11
Total recettes	$336,865 51

Déduisez:

Pertes payées sur incendie	$102,803 74
Pertes payées sur rivières	231